

DÉCENTRALISATION ■

Les routes nationales transférées aux Conseils généraux

Avec la décentralisation, les Départements vont récupérer l'entretien des routes nationales. Une charge supplémentaire pour le budget départemental.

L'acte II de la décentralisation du Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a été lancé au 1^{er} janvier dernier. Un cadeau empoisonné pour les conseils généraux et régionaux qui se voient attribuer des compétences supplémentaires. Cela concerne notamment les routes nationales qui seront gérées, dès 2006, par les Départements. Comme l'explique Gérard Funès, vice-président du Conseil général, chargé des équipements publics et de la voirie départementale, «cette décision pose des problèmes à la fois techniques, puisqu'il va falloir intégrer à terme le personnel de la direction départementale de l'équipement, et budgétaires. En effet, le Département va se retrouver avec la charge de l'entretien, de l'investissement et l'aménagement de 246 kilomètres de routes à fort trafic en plus, sans obtenir les compensations financières nécessaires.» L'État ne transférera que la moyenne des investissements sur les cinq dernières années. Précisions de Gérard Funès : «Dans le cas de la RN 20, par exemple, tout le monde voit bien qu'elle est dans un état lamentable, notamment dans sa partie nord. Des aménagements considérables vont être nécessaires.



> A partir du 1^{er} janvier prochain, les routes nationales comme ici la Nationale 7 à Ris-Orangis, seront gérées par le Conseil général.

Or, l'État n'y a rien investi. Donc, nous n'aurons rien.» À terme, cela risque de devenir un vrai casse-tête budgétaire «d'autant que, comme le souligne Gérard Funès, la RN 20

n'est qu'un exemple. Les 1 200 kilomètres de routes départementales dont nous avons la charge sont mieux entretenus que les nationales que l'on va nous transférer.»

► Prudence et vigilance

La baisse du nombre des accidents corporels dans le département entre 1998 et 2003 avait de quoi réjouir tout le monde. Hélas, cette tendance ne s'est pas poursuivie. On dénombrait en 2004, 29 tués contre 15 en 2003 sur les seules routes départementales. Un bilan négatif, qui, selon Gérard Funès,

vice-président du Conseil général, «traduit un transfert des mauvais comportements routiers des voies à grande circulation vers des parcours moins surveillés.» Le Département qui est fortement engagé aussi bien dans l'aménagement de la voirie que dans des actions de prévention et d'accompagnement à l'appren-

tissage de la conduite dès 16 ans poursuit son effort en 2005. Il va consacrer 19,6 millions d'euros à l'amélioration de la sécurité des infrastructures routières. Ce qui ne doit pas faire oublier, comme le souligne Gérard Funès que «90 à 95 % des accidents sont liés au comportement des usagers.»

TRAVAUX ■

Marcoussis : carrefour et crapauducs



Les accidents sont fréquents à proximité de la ferme du Déluge à Marcoussis. Les causes ? Tout d'abord, un croisement en forme de Y au sommet d'une côte à l'intersection de la RD 3 et de la RD 24. La visibilité y est si mauvaise que des véhicules atterrissent parfois dans la cour de la ferme ! Ensuite, un trafic très dense aux heures de pointe (6 500 véhicules par jour, dont 6 % de poids lourds) car, pour éviter le péage de Dourdan, les automobilistes empruntent la RD3.

Afin d'en finir avec ce casse-tête, le Conseil général réalise un carrefour qui sera en service d'ici fin avril. Pour faciliter la traversée des hommes (cavaliers et piétons), des feux tricolores sont prévus. Les animaux ne sont pas oubliés, agenda 21 oblige : les crapauds pourront aller se reproduire sans danger grâce à la création de tunnels de l'amour. Des souterrains de 70 cm de largeur et de 40 cm de hauteur passeront sous le fameux carrefour. Ils relieront les bois de châtaigniers à la mare de la ferme. En empruntant ces crapauducs, les amphibiens amoureux rejoindront leur moitié en toute sécurité. Le montant total des travaux, financés par le Conseil général, est de 925 000 euros.